



Compte rendu de la Réunion régionale Retour d'expériences sur les outils et démarches de mobilisation des ressources combustibles bois en Champagne-Ardenne Mercredi 13 octobre 2010 (9h30-12h30)

Liste des participants

Présents:

Claude Barbier, CRPF Champagne-Ardenne, claude.barbier@crpf.fr
Pascal Léon, président COM APR CIBE, pascal.leon@sita.fr
Rémi Grovel, secrétaire COM APR CIBE, r.grovel@cibe.fr
Chloé Lindingre, Communes Forestières CA, chloe.lindingre@communesforestieres.org
Pascal Chevassu, Valoris Developpement, info@valoris-developpement.com
Christian Hinderschid, UNILIN SAS, christian.hinderschid@wanadoo.fr
Antoine Beucher, Valeur Bois, antoine.beucher@valeur-bois.com
Jean-Luc Despres, Luzéal, jeanluc.despres@luzeal.fr
Julien Nicard, CRBE, champrouget@nordnet.fr
Benjamin Piton, DRAAF, benjamin.piton@agriculture.gouv.fr
Christelle Guerin-Boiget, chambre agriculture 52, cguerin@haute-marne.chambagri.fr
Gaëlle Gricourt, SEM Energie, g.gricourt@seda.aube.com
Arnaud Bossis, Chambre d'agriculture 10, arnaud.bossis@aube.chambagri.fr (remplacé par Cerise Contou)
Henri Siegenfuhr, ALE 08, h.siegenfuhr@ale08.org (remplacé par Sebastien Moreno)
Mathilde Henri, Région Champagne Ardenne, mhenry@cr-champagne-ardenne.fr
Axel Vyckhuyse, ADEME, axel.wyckhuyse@ademe.fr
Pascal Ponthieu, ARCAVI, pascal.ponthieu@arcavi.com
Lionel Piet, Coopérative agricoles Champagne Céréales, lpiet@seveal.com
Rachel Grossiord, FRCA Champagne Ardenne, rgrossiord@fdsea51.fr
Jean Guy De Bazelaire, Dalkia, jgdebazelaire@dalkia.com
Alain Cusinato, Dalkia, acusinato@dalkia.com
Antoine Dalle, Salix, a.dalle@salix-energie.fr
Christophe Devin, Conseil général 52, christophe.devin@haute-marne.fr

Objectif de la réunion régionale

La mission du CIBE est de susciter auprès des représentants de la filière bois énergie des retours de perception et d'expérience sur les dynamiques régionales de la manière suivante :

- Echanger/débattre entre acteurs de la filière BE, des dynamiques régionales de mobilisation des ressources bois combustibles et d'organisation de l'offre et des acteurs de l'approvisionnement des chaufferies bois.
- Etablir/valider des constats et des recommandations afin d'améliorer les outils/mesures de mobilisation réelle de la ressource et les possibilités de mise en synergie des offres combustibles (complémentarité des filières) en vue de satisfaire et sécuriser les enjeux du développement de la filière BE régionale.

Déroulement de la réunion co-organisée par le CRPF, l'Union Régionale des communes forestières de Champagne-ardenne, les chambres d'Agricultures 10 et 52 et l'ALE08, membres du CIBE

La réunion s'est déroulée en 2 temps :

1- Présentation de la demande de l'ADEME confiée au CIBE et du contexte régional

- . Présentation du CIBE (cf support diaporama 1)
- . Présentation de l'objectif et du déroulement de cette démarche « diagnostics régionaux » lancée en 2009 sur 4 régions (support diaporama 2)
- . Présentation d'éléments d'état des lieux de la filière bois énergie en région Champagne-Ardenne (support diaporama 3)

2- Débat, constats et recommandations :

Les principaux chiffres de la filière bois énergie en Champagne Ardenne

- 210 MW installés pour 130 chaufferies bois
- Consommation estimée : 270.000 tonnes
- Part de la plaquette forestière estimée : environ 10.000 tonnes (chiffre 2007 ?)
- 2/3 de la puissance totale installée dans les industries dont près de la moitié dans une seule installation chez UNILIN (98 MW)
- ½ des chaufferies en nombre possèdent une puissance < 300 kW
- Production biologique : 4,8 Mm³
- Récolte : 2,8 M m³ dont 1,7 M m³ commercialisé en moyenne 2004-2008 (1 M m³ en BI et 680.000 m³ BO)
- La consommation domestique en bois de chauffage est estimée à 1,221 M m³ (enquête CEREN, 2006)
- Parc de grosses chaufferies bois (6 à 10 MW) important : 6 chaufferies en fonctionnement de plus de 5 MW et globalement sur forte puissance, 14 projets dont 6 projets collectifs
- L'ADEME subventionne avec 50% de plaquettes forestières hors Fonds Chaleur

- Prix du bois énergie constaté : 21-22 €/MWh en moyenne sur la région c'est-à-dire 17 à 19 €/MWh en plaquette forestière humide, 22 à 25 €/MWh en plaquette forestière sèche.

- Manque d'information sur les consommations réelles des chaufferies bois

15.000 tonnes de plaquettes forestières seraient consommées dans les industries de déshydratation (soit 20% de leur approvisionnement avec possibilité de tripler ce pourcentage avec un approvisionnement par la Coopérative FBE) + 1.000 tonnes (?) de cultures énergétiques.

NB : La région C-A représente une importante région en matière d'industrie lourde de la filière bois (panneau,..)

- Investissement des collectivités :

- . La Marne est le seul département non couvert par une mission d'animation bois énergie conventionnée ADEME-Région. Malgré un massif forestier important sous-exploité et de grosses chaufferies (Vitry le François)
- . Les Ardennes constituent le département le plus développé en terme de nombre d'unités de chaufferies, et pour toute taille de puissance, mais la plupart des projets sont autour de 100-200 kW.
- . La ruralité de la Haute Marne explique le profil de petits projets.
- . La Région possède un ambitieux Plan Climat Energie et un Plan Forêt dans lequel la filière bois occupe une place importante à travers notamment le financement de plateformes et de dessertes.

Problème de compétitivité du bois par rapport aux énergies fossiles

Manque de professionnel forestier, ETF, scieur dans la filière BE, mais ce n'est pas un manque de matériel (déchiqueteur) : les ETF sont peu présents dans la production car il n'y a pas de débouché (pas de volume de PF suffisant en chaufferie, même en moyenne puissance).

Le matériel existe et est en sous-utilisation. A titre d'exemple la société Salix produit 15.000 tonnes de bois énergie et pourrait en valoriser 30.000 tonnes mais ne trouve pas de débouchés.

Par ailleurs, selon les participants l'exploitation du taillis produirait de la plaquette forestière trop chère pour alimenter des chaufferies de forte puissance.

Le problème principal ressenti est le prix des énergies fossiles (pas assez cher), le bois énergie n'arrivant pas à être compétitif, alors que le prix de la trituration (BI) a augmenté de 30% ces deux dernières années.

Dans ces conditions il est difficile de proposer du « monoproduit » plaquette forestière au regard de cette compétition avec les énergies fossiles : ainsi les petits fournisseurs (< 10 000 t) qui font pour la plupart du monoproduit plaquette forestière, n'arrivent pas à rivaliser en terme de prix avec des mixtes produits.

Pour les participants, il y a 2 catégories de métiers d'approvisionneurs de chaufferies :

- les approvisionneurs de chaufferies de forte puissance et réseaux de chaleur
- les approvisionneurs de petites chaufferies

Certains participants soulèvent la question de l'indexation des prix du bois énergie entrée chaufferie. Il y a obligation de fournir 50% de PF mais dans les formules de révision, le prix du bois ne bouge pas.

Il est souligné le poids des investissements dans le prix rendu chaufferie avec la nécessité du maillage de plateformes intermédiaires correspondant à des logiques plus territoriales de la ressource (ex : PTF de 10 à 15.000 tonnes). Une logistique PTF bien raisonnée doit permettre de réduire les coûts de transport donc de la plaquette.

Comment garantir dans le temps la sécurité d'une couverture prix inférieur au prix aux énergies fossiles ? → ce prix des énergies fossiles serait-il seul bloquant pour le bois ?

Une des contraintes technico-économique de la filière provient de la saisonnalité de la production plaquettes forestières au regard des consommations des chaufferies. Il faudrait viser des flux continus toute l'année.

Une absence (insuffisance) de projets structurants ?

On constate beaucoup de petites installations, quelques grosses chaufferies avec réseau de chaleur dans le collectif mais peu de moyennes chaufferies alors que leur maillage représente une base importante pour la structuration de la filière.

Sur 6 projets CRE retenus (4 CRE 2 + 2 CRE 3), le projet CRE 2 Bazancourt a été reconverti en Obligation d'Achat (ainsi qu'un autre ?). Pour les autres, leur avenir est encore incertain...

A cela il faut rajouter le projet CIMV (paille-bois) qui doit consommer 175.000 tonnes de bois pour l'énergie. S'il se réalise (incertitude), il va fortement contribuer à structurer la filière.

Le Conseil Général 52 est fortement impliqué dans le développement de chaufferies bois avec un plan collège.

Par contre le Conseil Régional indique que le parc de chaufferies (fuel/gaz) de ses lycées est récent, ce qui constitue un frein à son renouvellement par une solution bois (3 lycées possèdent déjà une chaufferie bois).

Malgré l'adhésion des 4 Conseils Généraux dans le Plan Bois énergie, le constat est dressé d'une diminution du nombre de chaufferies bois de petites puissances (< 300 kW)

Il faut faire en sorte que les chaufferies « politiques » (on raccorde les seuls bâtiments publics) soient porteuses de projets de réseaux de chaleur plus larges pour raccorder d'autres partenaires tiers (dont privés, industriels,...).

Plusieurs freins au développement des chaufferies bois ont été cités :

- des faibles densités de population,
- d'autres priorités dans la région pour les élus dont le mandat est court, avec des budgets de collectivités déjà fortement sollicités,
- une augmentation du coût du génie civil freinant les investissements,
- On réalise encore aujourd'hui des contre référence (en matière de conception, silo,...)

Pour contourner le problème des coûts d'investissement es projets bois, on voit apparaître de plus en plus sur les petites chaufferies les systèmes de bloc-container chaufferie avec silo avec une vente de chaleur clé en main.

Selon l'ADEME, d'ici 4 ans, tous les réseaux de chaleur potentiels de la région auront été étudiés dans leur faisabilité avec la solution bois.

La filière BE n'existe pas encore en Champagne-Ardenne : pas de circuit fluide du propriétaire au producteur de plaquettes au chauffagiste.

Freins au développement et recommandations

Mobilisation des bois et concurrence d'usage

Constat : beaucoup de ressources, beaucoup de projets potentiels, quelle organisation de la filière, quelle répartition des ressources par usage ?

Les connexes des industries du bois (PCS ou CIB) sont utilisés à 100% : cette filière est déjà structurée. On va donc progressivement assister à une augmentation de la part plaquette forestière dans les projets donc à une augmentation du prix entrée chaufferie.

Le CRPF pense qu'avec le renouveau de l'affouage dans la région, le développement de la filière bois bûches risque de bloquer le bois énergie, dont il est le principal concurrent.

Malgré le faible développement de projet, il ne faut donc pas baisser les efforts sur la mobilisation du bois en forêt à travers les investissements infrastructures, dessertes, voirie, places de dépôts,... car il y a un gros retard dans la région.

Et un des challenges qui attend la filière BE est sa capacité d'organisation et de méthodes de mobilisation de biomasse pour des forts volumes (exploitation forestière, logistique).

Pour les représentants de l'interprofession, et plus particulièrement les industries du panneau (UNILIN), il faudra trouver un consensus au niveau de la filière BIBE en respectant les équilibres des usages BI et BE, sans concurrence déloyale de la part du bois énergie.

Le prix du BI bord de route est indiqué entre 35 et 40 €/m³. Valoris Production, qui a l'intention d'installer prochainement une PTF dans cette région, indique que les prix bois ronds rendus PTF sont plutôt entre 40 et 45 €/tonne

Les coopératives agricoles plaident quant à elles pour une synergie entre le monde agricole et le monde forestier (besoin d'une complémentarité biomasse forestière-biomasse agricole dans le cadre des cogénérations ?) ; En l'absence de synergie et de complémentarité on se dirigera inévitablement vers une concurrence coût/matière, et celui qui sera en capacité de mobiliser le plus de matière « énergie » sera le gagnant.

Les prix du bois énergie à réviser et indexer

L'indice de révision des prix est jugé indispensable pour stabiliser et rendre lisible les prix du bois énergie. « Avec des clients comme les bailleurs sociaux, on a besoin de connaître l'évolution du prix du bois donc de la chaleur vendue ». La demande est donc forte sur la contractualisation sur des prix, ce qui nécessite de définir un indice.

Car du fait de la part qui sera de plus en plus importante de plaquette forestière dans les approvisionnements, il y a **nécessité de réviser les prix dans bon nombre de cas.**

→ Problème de contrat et de visibilité à terme

Pour les professionnels, il est jugé difficile d'investir dans l'amont de la filière (structuration, plateforme, matériels) si le prix des énergies fossiles n'augmente pas et que le prix payé au bois énergie non plus.

Car au-delà du frein structurel que représente le prix actuel des énergies fossiles, la concurrence des bois en fin de vie moins chers par rapport aux bois forestiers se pose.

Un travail à faire au niveau des collectivités pour développer les projets mais aussi des fournisseurs

Tout le monde s'accorde à dire qu'il est **nécessaire de développer les différents types de projets pour améliorer les débouchés, avec à la fois des projets structurants et des petits projets territoriaux.** Pour cela, il faut faciliter l'accès technico-économique des projets bois aux maîtres d'ouvrage avec des dispositifs plus incitatifs au regard de la concurrence des énergies fossiles.

A ce titre il est regretté qu'il ne se trouve pas de syndicat d'énergie intéressé par le bois énergie.

Il est proposé d'**identifier et de diffuser des solutions pratiques pour faciliter la réalisation des projets en collectif**, comme par exemple : le groupement de commande pour maîtriser le coût du génie civil, l'achat au kWh, la maîtrise d'ouvrage déléguée,...

Il est aussi proposé de **continuer la cartographie du nombre de fournisseurs, des producteurs, de leurs capacités, des plateformes**, etc... afin de rassurer les maîtres d'ouvrage de projets de part la bonne connaissance de la filière.

Pour sécuriser l'économie des projets et des fournisseurs, il faut également être en capacité :

- de **fournir un mix-produit**
- de **travailler sur la qualité des combustibles bois**, cad normalisation et plateformes ; résoudre le problème d'accès des petits fournisseurs à certains équipements permettant de contrôler et favoriser la qualité des combustibles (appareil de mesure d'humidité, pont bascule, ...)

Concernant les gros projets, dans le cas de DSP, se pose la question de l'anticipation par les forestiers et fournisseurs locaux, afin d'adapter une modalité d'approvisionnement du projet avec des acteurs locaux et une structure réellement locale.

Pour le Conseil Général 52, si les freins et les leviers sont bien identifiés, alors la collectivité trouvera toujours les solutions pour appuyer la filière.

Nécessité d'un outil d'organisation, de communication et de coordination à l'échelle régionale

Il est nécessaire de **développer plus de communication** sur la filière, notamment au niveau des forestiers et des porteurs de projet.

- Améliorer la communication et développer les politiques territoriales
- Utiliser les contrats d'approvisionnement bois BDR ou sur pied de l'ONF
- bien identifier et cartographier les capacités de production et sur cette base d'organiser les échelles d'approvisionnement de projets

A noter que les structures d'animation de la filière bois énergie, qui n'existent que grâce au plan ADEME-Région, nécessitent d'être sécurisées (renforcées ?) dans leur fonctionnement et leurs moyens.

L'interprofession ne s'est jamais réellement emparée du sujet bois énergie et devrait le faire car :

- Sachant que la problématique d'approvisionnement de gros projet est très différente de celle de petits projets, il y a besoin de mieux communiquer, de faire le lien entre tous les corps de métiers pour tendre vers une structuration régionale et/ou locale.
- Il faut mettre tous les acteurs de la filière autour de la table pour échanger et tendre vers des coûts de production « lissés »
- Il faut une structure unique régional pour coordonner et cadrer la réflexion → l'interprofession Valeur Bois ?

Visite de la plateforme de stockage et de la chaufferie de Vitry le François

Maître d'ouvrage : la société HLM de Vitry-le-François (Vitry Habitat)
En fonctionnement depuis 1985
Chaufferie bois de 15,6 MW en 3 chaudières (3,6 MW ; 5,4 MW ; 6,6 MW)
16 km de réseau
Assure le chauffage d'environ 6.000 équivalent logements
Chaufferie climatique : ne fonctionne qu'en saison de chauffe, pas d'ECS l'été.

Vitry Habitat a conservé le P1 (approvisionnement combustible) et le P3
Dalkia assure le P2

Consommation bois : 27 à 30.000 tonnes/an dont :
25% de plaquettes forestières
15% de bois en fin de vie
60% écorces brutes de scierie

Le mélange des bois se fait directement au chargeur dans le hangar-silo avec plusieurs échelles à racleur carrossables et un système de broyage et déferrailage sur la ligne d'amenée du combustible.

Bois acheté à la tonne quelque soit le taux d'humidité à des prix peu élevés (30 à 40 €/tonne livrée) → PCI variant entre 1,9 et 2,5 MWh/t

Vitry Habitat possède une plateforme de stockage sur site (avec hangar métallique) de capacité 12.000 tonnes (dont 1.500 tonnes sous hangar).

Vitry Habitat achète les combustibles bois à une vingtaine de fournisseurs en regrettant le manque d'organisation régionale